

CONTEXTE NATIONAL (Source INSEE Première N°1004, 2005)

Au 1er janvier 2005, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 62,4 millions. Les naissances se maintiennent à un niveau élevé en 2004 tandis que les décès sont en très net recul. Le solde naturel atteint donc un niveau jamais observé en 20 ans. Le solde migratoire est en légère hausse. L'espérance de vie est en forte augmentation : elle atteint 76,7 ans pour les hommes et 83,8 ans pour les femmes. Le nombre de mariages continue de baisser, tandis que les pacs sont de plus en plus prisés.

En 2004, avec 797 400 naissances et 518 100 décès, l'accroissement naturel de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer s'élève à 279 300 personnes. Le solde migratoire est estimé à 107 500 personnes. Au total, la population augmente donc de 386 800 personnes en un an. Après révision de l'estimation au 1er janvier 2004, suite aux premières conclusions de l'enquête de recensement de 2004 (encadré 1), la population de la France métropolitaine au 1er janvier 2005 est estimée à 60,56 millions et celle des départements d'outre-mer à 1,81 million. La population française représente ainsi 13,1 % de celle de l'Europe des 25, se situant toujours au deuxième rang derrière l'Allemagne (82,5 millions) et juste devant le Royaume-Uni (59,5 millions).

La population de la France continue de vieillir. Au 1er janvier 2005, 16,2 % des habitants ont 65 ans ou plus, soit 1,4 point de plus qu'en 1995. Au cours de ces dix années, la part des moins de 20 ans a diminué de 1,2 point : ils représentent aujourd'hui 25,2 % de la population.

Le nombre de mariages ne cesse de baisser depuis le pic de l'an 2000 : 305 400 couples s'étaient alors mariés. En 2004, 266 300 mariages ont été célébrés, soit 16 600 de moins qu'en 2003. La baisse a été nettement plus forte cette année (- 5,9 %) que l'année dernière (- 1,1 %).

Le solde migratoire est estimé à 107 500 en 2004, en légère hausse par rapport à 2003. La France fait partie des pays de l'Union européenne pour lesquels le solde migratoire contribue le moins à l'accroissement de la population : les flux migratoires représentent un quart de l'accroissement, contre les neuf dixièmes dans l'ensemble de l'Europe des 25.

SITUATION EN BASSE-NORMANDIE : FAITS MARQUANTS

- Au 1^{er} janvier 2003, la Basse-Normandie représentait 2.5% de la population française.
- La proportion des 75 ans est plus, est plus importante en Basse-Normandie qu'en France.
- Les salariés bas-normands travaillent pour 20% d'entre eux dans l'industrie.

● La population augmente de 10% entre 1975 et 2003

Avec 1 436 134 habitants en 2003, la Basse-Normandie se place au 17^{ème} rang des régions françaises. La population représente 2.5% de la population française.

Le Calvados reste le département le plus peuplé avec 659 893 habitants, soit 45.9% de la population régionale. La Manche représente 33.8% et l'Orne, 20.3%.

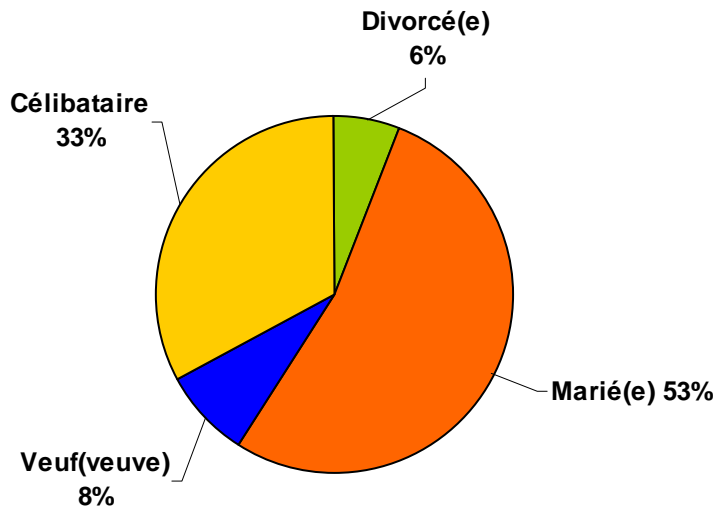
Population en Basse-Normandie de 1975 à 2003

1975	1982	1990	1999	2003*
1 306 152	1 350 979	1 391 961	1 422 436	1 436 134

Source : INSEE RP 75-82-90-99, résultats exhaustifs
 * Projection de population au 1er janvier 2003 (résultats provisoires).

LA POPULATION

**Population de 15 ans et plus
selon l'état matrimonial* en 2004
en Basse-Normandie**



Source : Enquête annuelle du recensement 2004

* **légal** (voir encadré)

● En 2004, 53% des bas-normands sont mariés

En 2004, les personnes mariées représentent plus de la moitié (53%) de l'effectif total des plus de 15 ans (51.6% au recensement de 1999). Les célibataires représentent le tiers des plus de 15 ans.

La proportion des divorcés ne cesse d'augmenter, passant de 3.9% en 1990 à 5.5% en 1999 et à 6% en 2004.

Le recensement fournit des statistiques sur l'état matrimonial légal qui ne reflète pas toujours la situation réelle de la personne. Les célibataires en couple ne sont pas enregistrés en tant que couple mais en tant que célibataires.

**Population par sexe et groupes d'âge
en 2003, en Basse-Normandie (en milliers)**

	< 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et +	TOTAL
Hommes	186	188	192	91	43	700
Femmes	178	182	191	108	77	736
Ensemble	364	370	383	199	120	1 436
% Basse-Normandie	25,3	25,8	26,7	13,9	8,3	100%
% France métrop.	25,1	27,4	26,9	12,9	7,7	100%

Source : INSEE, Estimation au 1er janvier 2003

● Une proportion des 75 ans et +, plus importante en Basse-Normandie qu'en France

En 2003, la Basse-Normandie se caractérise par une proportion plus importante de personnes âgées de 75 ans et plus.

Les 20-59 ans sont moindres en Basse-Normandie qu'en France (respectivement 52.4% contre 54.3%).

Les femmes ayant une espérance de vie plus élevée que les hommes (82.9 contre 75.9), plus de 6 personnes âgées sur 10 sont des femmes.

Globalement tous âges confondus, les femmes représentent 51.3% de la population bas-normande.

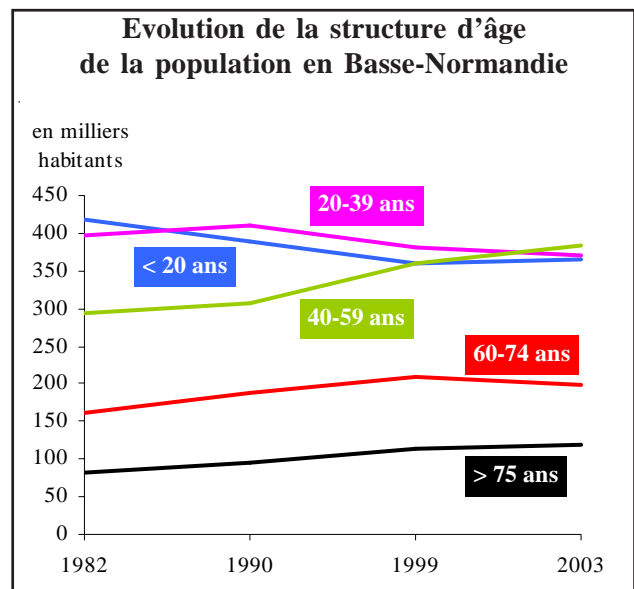
● Un vieillissement de la population

Entre 1982 et 2003, on enregistre une diminution de 13.1% de la proportion des moins de 20 ans.

Cette diminution s'explique par le départ de jeunes vers d'autres régions. Les jeunes quittent la région pour étudier ou occuper un premier emploi.

La part des 20-39 ans diminue également, mais de façon moindre que les moins de 20 ans.

A partir de 40 ans, l'évolution s'inverse ; on observe une augmentation des 40-59 ans (+30%), des 60-74 ans (+22.8%) et des 75 ans et plus (+42%). La Basse-Normandie reste donc attractive pour des personnes encore actives. L'arrivée de personnes à l'âge de la retraite, principalement des franciliens s'installant sur le littoral, explique en partie l'augmentation des 60 ans et plus.



Source : INSEE, RP, 82, 90, 99, Estimation au 1er janvier 2003

● 20% des salariés bas-normands le sont dans l'industrie

On recensait en 2003, 498 050 salariés en Basse-Normandie. Les services sont représentés à 57.4% et l'industrie à 20%, contre 17.4% en France.

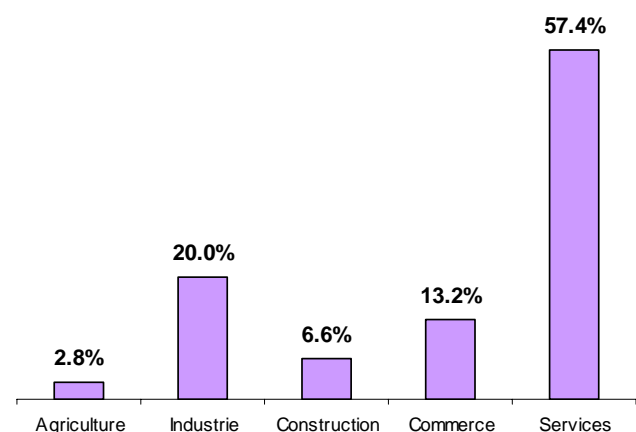
Les salariés agricoles représentent 2.8% des salariés bas-normands (4.3% en France).

Ces 498 050 salariés se répartissent ainsi dans les 3 départements :

- 237 500 dans le Calvados (47.7%),
- 161 170 dans la Manche (32.4%),
- 99 380 dans l'Orne (19.9%).

Les indicateurs ci-contre ne représentent que les emplois salariés excluant les exploitants agricoles.

L'emploi salarié en Basse-Normandie en 2003*



Source : INSEE

* données au 31/12/2003

(données provisoires)



Enquête annuelle de recensement de la population depuis 2004



A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.).

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. La succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion. Il décompte les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 200 textes législatifs et réglementaires s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, ...

Le recensement sert à l'établissement de projets d'intérêt général tels que la construction de crèches, d'écoles, d'équipements culturels et sportifs, etc. Il sert également lors de l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et contrats de plan État-région.

Pour les acteurs privés, le recensement sert aux projets d'implantations d'entreprises (description de la main-d'œuvre disponible sur place) ou de commerces et services (marché potentiel offert par les habitants, etc.). Par exemple, l'autorisation d'implantation d'une pharmacie dans une commune est liée à la population de la commune.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Pourquoi la méthode a-t-elle changé ?

Pour mieux tenir compte de chacun de nous, le recensement devient annuel

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

Mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population. La collecte s'effectue entre janvier et février (jusqu'en mars à La Réunion). Un agent recenseur dépose les questionnaires et les reprend une fois remplis.

Les acteurs locaux peuvent conduire dans de meilleures conditions leurs politiques économiques et sociales s'ils disposent d'informations régulières et récentes. En effet, les évolutions qui influent sur les mouvements et les caractéristiques de la population s'accroissent et, dans le même temps, les compétences dévolues aux collectivités locales se multiplient. La rénovation du recensement a donc pour enjeu de mieux adapter l'offre statistique aux attentes des utilisateurs. L'Insee substitue au comptage organisé tous les huit ou neuf ans sur l'ensemble du territoire une nouvelle méthode de collecte qui permet de fournir chaque année des résultats sur la population et les logements.

La suite sur : http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/vous/generalites.htm